

les chemins effrayants qu'ils eurent à suivre pour gagner leur gîte. (G. Sand.) *Bon office*, Aide, service, assistance, protection : *Il faut que je te récompense des bons offices que tu m'as rendus.* (Mol.) *Elle offrait ou rendait ses bons offices.* (Fleisch.)

— *Bonne opinion*, Idée favorable : *On a bonne opinion de vous. Ne pensez-vous pas que la bonne opinion de soi-même et la complaisance qu'on a pour ses ouvrages est un des péchés les plus dangereux?* (Pasc.)

— *Bon esprit*, Esprit juste, raison droite : *Comme le bon sens, plus utile que brillant, le bon esprit est le meilleur et le plus sûr ami de l'homme.* (S.-Dubay.) *Sentiments droits et honnêtes : Etre animé d'un bon esprit. Il régnait un bon esprit dans cette maison.*

Le bon cœur fait le bon esprit.

DELLILLE.

— *Bon courage*, Espoir, confiance qui donne du cœur : *Ayez bon courage, cela se passera. Bon courage, mon ami! on vous aidera.*

— *Bon exemple*, Conduite, action qui excite les autres à bien agir : *Donner, suivre le bon exemple. Les bons exemples ne sont jamais perdus. La vieillesse est de bon exemple et de bon conseil.* (J. Janin.)

— *Bon français*, Manière nette et vive de s'exprimer :

Notre ennemi, c'est notre maître.

Je vous le dis en bon français.

LA FONTAINE.

— *Bon motif*, Intention d'épouser : *Courtoisier une jeune personne pour le bon motif.*

— *Bon droit*, Justice, équité, droit fondé et véritable : *Faire triompher le bon droit. Défendre son bon droit. A bon droit, Avec justice, avec raison : C'est à bon droit qu'on a condamné cet homme. Si l'oisiveté est appelée à bon droit la mère de tous les vices, l'égoïsme peut s'en déclarer le père.* (S.-Dubay.)

— *Bonne guerre*, Guerre, attaque vigoureusement menée :

Je ferai bonne guerre aux vanités du jour.

VIENNET.

— *De bonne guerre*, Manière équitable de se défendre, d'attaquer, de disputer quelque chose à quelqu'un : *Vous avez profité de ma simplicité; ce n'est pas de bonne guerre.*

— *Bon prince*, Personne facile, indulgente et simple, qui exerce avec bonté le pouvoir dont elle est revêtue : *Allons, soyez bon prince, donnez à votre femme ce qu'elle vous demande. Il Bonne pâte, Caractère fort doux : C'est une bonne pâte d'homme. Il est si bonne pâte!*

— *Courte et bonne*, Vie de plaisirs, qui ruine promptement la santé; c'est une allusion à une phrase attribuée à la duchesse de Berry, fille aînée du Régent, fameuse par ses déportements. Si l'on en croit la tradition, cette princesse, morte à vingt-quatre ans, aurait fait cette réponse aux observations qu'on lui adressait sur le danger d'abréger sa vie par ses excès.

— *Bon jour*, bonne œuvre, Se dit d'une bonne action, et souvent, par ironie, d'une mauvaise action faite un jour de grande fête : *Il a volé le jour de Pâques, le jour de la Pentecôte, bon jour, bonne œuvre.*

La drôlesse un matin s'en vint, bon jour, bonne œuvre, Jusqu'à notre maison porter ce beau chef-d'œuvre.

REGNARD.

— *Bonne ville*, Nom donné, dans l'ancienne monarchie, à un certain nombre de villes importantes : *Une députation fut envoyée au roi pour le supplier de revenir en sa bonne ville de Paris.* (De Retz.)

— *Une bonne fois*, Enfin, définitivement : *Voyons, expliquons-nous une bonne fois. Cette façon d'argumenter me l'avait peut-être une bonne fois du reproche de négligence.* (Beaumarch.)

— *Bel et bon*, Irréprochable, parfait; proprement, à la fois utile et agréable :

Lorsque dans un haut rang on a l'heur de paraître, Tout ce qu'on fait est toujours bel et bon.

MOLIÈRE.

— *Se dit par une sorte de concession oratoire que l'on corrige immédiatement par une restriction : Tout cela est bel et bon, mais il n'est pas moins évident que vous avez eu tort.*

— *A bon escient*, Avec connaissance de cause : *Ne parler d'une chose qu'à bon escient. A bonnes enseignes*, Pour de justes raisons, ou avec des sûretés, des garanties : *Ne punir, ne payer qu'à bonnes enseignes. Est-ce ainsi que vous exercez votre élève à cet esprit de critique judicieuse qui ne se laisse jamais imposer qu'à bonnes enseignes?* (J.-J. Rouss.)

— *En bonne part*, Dans un sens favorable : *Ce mot, cette expression se prend en bonne part. Prendre, expliquer, interpréter une chose en bonne part.*

— *Etre de bonne composition*, Etre d'une humeur, d'un caractère facile, aisé à gagner ou à séduire, et aussi n'avoir pas la probité nécessaire pour résister à la corruption : *C'est un homme doux et de bonne composition. Ce député est de bonne composition, le ministre en aura facilement raison. Il est des femmes très-fières, et cependant de très-bonne composition.*

— *Etre bon, bien bon, trop bon*, Se dit, comme formule de politesse, pour remercier d'une offre ou d'un service accepté ou non : *Vous êtes bien bon, monsieur. Vous êtes trop bon, madame.* *S'emploie aussi, par euphémisme,*

au jeu de l'être simple, crédule, naïf ou complaisant à l'excès : *Vous êtes bien bon de les croire. Ne soyez pas si bon que de vous y fier.*

Ah! vraiment je suis bonne

De leur ouvrir ma porte; ils pensent que je suis

Fort en peine de ma personne.

LA FONTAINE.

— *C'est bon*, Locution usitée pour exprimer qu'on est satisfait, qu'on approuve ce qui a été fait ou dit, qu'on n'y contredit pas, ou même qu'on y est indifférent : *Ce monsieur a dit qu'il allait revenir. — C'est bon, je l'attendrai. Je ne puis vous les laisser à moins. — C'est bon, gardez-les. — Il exprime souvent, par une sorte d'ironie, le dépit que l'on éprouve : C'est bon, je me vengerai. Il ne veut pas répondre : C'est bon, je vais le faire parler. — Il est bon là! Se dit d'une personne qui fait des propositions déplacées, qui avance ou fait quelque chose d'exorbitant : Il est bon là de venir parler pour les autres! Il est bon là avec ses recommandations! — C'est bon à vous, à lui, C'est à vous, c'est à lui que cela appartient, que cela convient : Je n'oserais jamais recommencer, c'est bon à vous. Je ne veux plus y aller, c'est bon à lui. S'emploie très-souvent en mauvaise part.*

— *Il est bon*, Il est juste, convenable, utile : *Il est bon que vous sachiez comment cela s'est passé. Il est bon de ne pas s'endormir là-dessus. Il est bon d'être philosophe, il n'est guère utile de passer pour tel. (La Bruy.) Il est bon quelquefois de ne point faire semblant d'entendre les choses qu'on n'entend que trop bien. (J.-J. Rouss.) Il n'est pas bon d'apprendre la morale aux enfants en badinant. (J. Joubert.) Il est bon de se prosterner dans la poussière quand on a commis une faute, mais il n'est pas bon d'y rester. (Chateaub.) Il n'est jamais bon que le pouvoir puisse tout. (Guizot.) Il n'est pas fort nécessaire de se consoler de ses défauts, mais il est bon de les connaître. (Mme Guizot.) Il est bon de ne pas donner trop de vêtements à sa pensée. (Ste-Beuve.)*

Il est bon qu'un mari nous cache quelque chose.

CORNEILLE.

Il est bon cependant de la faire saisir.

CORNEILLE.

Il est bon de vous dire en passant, notre ami, Qu'à Rome il faut agir en galant et demi.

LA FONTAINE.

— *Cela est bien imaginé :*

Par ma barbe! dit l'autre, il est bon, et je loue Les gens bien sensés comme toi.

LA FONTAINE.

— *A quoi bon?* Pourquoi? pour quel motif? pour quelle raison? *A quoi bon ce mystère? A quoi bon ces grands mots? A quoi bon s'en défendre?*

Eclatez, mes douleurs; d'quoi bon vous contraindre?

CORNEILLE.

A quoi bon tant d'efforts, de larmes et de cris?

BOILEAU.

A quoi bon, quand la fièvre en nos artères brûle, Faire de notre mal un secret ridicule?

BOILEAU.

Pourquoi, dans ton œuvre cédaste, Tant d'éléments si peu d'accord?

A quoi bon le crime et la peste?

O Dieu juste, pourquoi la mort?

A. DE MUSSET.

— *On a dit aussi A quoi bon de suivi d'un infinitif : A quoi bon de dissimuler?* (Mol.)

Ah! j'enrage! d'quoi bon de te cacher de moi?

MOLIÈRE.

Cette tournure n'est pas à imiter, le verbe à l'infinitif, dans ces locutions, devant servir logiquement de sujet.

— *Trouver bon*, Approuver, permettre : *Trouvez bon que nous cessions désormais tout commerce entre nous. (J.-J. Rouss.) Je trouve fort bon que les hommes s'assemblent quelquefois pour raisonner, même à table. (J. de Maistre.)*

Trouvez bon qu'avec vous mon cœur s'ose expliquer.

CORNEILLE.

Au moins, c'est une affaire

Que vous trouverez bon, monsieur, que je diffère.

QUINAULT.

— *Juger à propos*, se décider à : *Il a trouvé bon de faire une querelle à son ami. On ne m'accusera pas de m'être fort occupé jusqu'ici des critiques qu'on a trouvées bon de diriger contre mes écrits. (B. Const.)*

— *Tout lui est bon*, Rien ne lui répugne, il prend tout, il accepte tout : *C'est un glouton plutôt qu'un gourmand, tout lui est bon, pourvu qu'il s'emplisse l'estomac. Les voleurs ont tout emporté : argent, meubles, linge, tout leur a été bon. Oui, j'en conviens, tout m'était bon : le plaisir, l'étude, la table, la philosophie. (Marmont.) Tout est bon à qui se défend. (E. de Girard.) Trouver tout bon, S'accommoder indifféremment de tout : Il n'est pas difficile en fait de nourriture, il trouve tout bon.*

— *Faire bon, bonne*, Se porter caution de : *Vous pouvez compter sur cinquante pistoles, je vous en fais bon. (Le Sage.)*

Je prends sur moi sa dette, et je vous la fais bonne.

CORNEILLE.

— *Assurer la possession à* : *Je vous fais bon seulement de mon cœur, et vous répondez d'une sincérité pareille à la vôtre. (L.-J. de Balz.)* *Confirmer, appuyer : Cela donnait mauvaise opinion de son esprit, et son esprit faisait bon sur tout ce que l'on en croyait. (Hamilton.)*

— *Faire le bon apôtre*, Contrefaire l'homme de bien.

— *La donner bonne*, Avancer quelque chose d'incroyable, d'exorbitant; faire une proposition tout à fait inacceptable :

Vous me la donnez bonne.

J'ai six cousines, moi, que je vous abandonne.

VOLTAIRE.

— *La garder bonne*, Garder rancune : *M. du Maine n'osa répondre une parole; sans doute qu'il la lui garda bonne. (St-Sim.) Malgré tant de belles avances, il la lui gardait bonne, et lui lâchait volontiers quelques brocards. (St-Sim.)*

— *Comme bon me semble, vous semble, lui semble, a semblé, semblera*, A ma guise, à votre guise, à sa guise; à mon gré, à votre gré, à son gré : *Je ferai comme bon me semblera. Agissez comme bon vous semble.*

Usez-en comme bon vous semble.

CORNEILLE.

— *Loc. prov. N'être bon ni à rôtir ni à bouillir*, N'être propre à rien, en parlant d'une personne ou d'une chose : *Il n'entend rien, il ne sait rien, il ne fait rien, il n'est bon ni à rôtir ni à bouillir. Que voulez-vous faire de cela? Ce n'est bon ni à rôtir ni à bouillir. N'être pas bon à jeter aux chiens, Etre repoussé, rejeté de tous : Dans notre société, un homme sans argent n'est pas bon à jeter aux chiens. Etre bon comme le bon pain, Etre d'une extrême bonté, d'une grande douceur. Tout cela est bel et bon, mais l'argent vaut mieux. Nous ne voulons point nous laisser leurrer par de belles paroles, de belles promesses. Les bons maîtres font les bons valets, Les valets servent bien les maîtres doux et indulgents. Les bons comptes font les bons amis, Il faut régler exactement les comptes, pour rester d'accord avec ses débiteurs ou ses créanciers. A quelque chose malheur est bon, On tire quelque profit des accidents les plus fâcheux :*

Quand le malheur ne serait bon Qu'à mettre un sot à la raison, Toujours serait-ce à juste cause Qu'on le dit bon à quelque chose.

LA FONTAINE.

— *A bon entendeur salut*, Tâchez de comprendre, et faites-en votre profit. *A bon chat, bon rat*, Contre qui attaque, il est à propos de se bien défendre. Signifie aussi Si l'on a bien attaqué, l'adversaire ne s'est pas moins bien défendu. *A bon vin point d'enseigne*, Il n'est pas nécessaire de vanter ce qui est bon. *Ce qui est bon à prendre est bon à rendre*, Si l'on a commis la faute de voler, il n'est jamais trop tard pour restituer ce qu'on a pris. *Beaumarchais a retourné plaisamment ce proverbe, et a dit : Ce qui est bon à prendre est bon à garder. Qui bon l'achète bon le boit*, Pour avoir des choses de bonne qualité, il faut y mettre le prix. *Bon droit a souvent besoin d'aide*, Le droit ne prévaut pas toujours contre la force. *Une bonne fuite vaut mieux qu'une mauvaise attente*, Il vaut encore mieux prendre la fuite, si le cas l'exige, que d'attendre par opiniâtreté ou par témérité. *Aux bonnes fêtes, les bons coups*, Les malfaiteurs profitent des réunions des jours de fête pour faire leurs coups.

— *Jurisp. Bonnes mœurs*, Moralité légale : *On ne peut déroger par des conventions particulières aux lois qui intéressent les bonnes mœurs, ainsi est nulle l'obligation dont la cause est immorale. (C. Nap.) Bonne vie et mœurs*, Conduite régulière et particulièrement pure au point de vue des mœurs. Cette locution est surtout usitée dans l'expression *Certificat de bonne vie et mœurs*, Certificat qui atteste la moralité de la personne à laquelle il est délivré. D'ordinaire, il doit être produit quand on sollicite une faveur, un emploi, ou même qu'on se propose d'exercer une profession soumise à l'autorisation administrative. L'étudiant qui prend sa première inscription, l'aspirant instituteur, l'aspirant douanier, et même le chasseur qui demande un port d'armes, doivent fournir un certificat de bonne vie et mœurs. Les maires, juges de paix, commissaires de police, ont qualité pour le délivrer.

— *Mar. Bon vent*, Vent qui permet d'avancer sans louvoyer. *Bon frais*, Vent assez fort, et favorable. *Bon bord*, Celui qui, quand on louvoie, se rapproche le plus de la route à faire. *Bonne tenue*, Fond auquel l'ancre s'attache solidement. *Bon bout*, Bout de grélin qui reste à bord lorsqu'on tôte dessus. *Bon quart*! Cri que les marins de garde pendant la nuit poussent de demi-heure en demi-heure. *Porter bon plein*, Eviter de gouverner trop près, et défilier avec la barre les lances qu'on pourrait faire au vent, afin d'avoir toujours un peu de large dans les voiles. *Faire bon bras*, Brasser au vent quand il devient favorable. *Faire bonne main*, Amarrer un cordage roide et sans flier. *Faire bon tour*, Tourner, au changement de marée, de manière à défaire une croix ou un tour qu'on avait dans les câbles. *Bon de nage*, Se dit d'une embarcation facile à manier, qui obéit aisément à l'impulsion donnée par les avirons : *Canot bon de nage. Chaloupe bonne de nage.*

— *Comm. Bonne première, bonne deuxième*, etc. Titres par lesquels on désigne les diverses sortes de sucre : *Cette qualité de sucre, connue dans le commerce sous la désignation de bonne quatrième, devient le type de départ pour toute l'échelle des droits. (Dict. d'écon. polit.) Bon pour*, Formule d'approbation de

la valeur souscrite dans un billet, qui doit être suivie de l'énonciation en toutes lettres de ladite valeur : *Bon pour mille francs. Bon pour cent hectolitres de blé.* *Substantiv. Mettre le bon pour. Votre billet est nul, vous avez omis le bon pour.*

— *Manég. Galoper du bon pied*, Se dit d'un cheval qui, se mettant au galop, part du pied droit. *Mettre un cheval sur le bon pied*, Le faire partir du pied droit.

— *Typogr. Bonne feuille*, Feuille tirée après la mise en train, c'est-à-dire non tirée épreuve à corriger, mais pour être mise en volume.

— *Jeux. Se dit de la balle qu'on a reprise comme elle doit l'être, ou qui est tombée au delà de la corde et dans le jeu, ce dont le marqueur avertit au besoin par cette exclamation : Bonne! La balle est bonne. — Non, elle est dehors; non, elle est tombée sous la corde.* *Au jeu de l'hombre, Bon air*, Nom d'un hasard qui consiste dans la réunion d'un sans prendre avec quatre matadors : *Avoir bon air. Bonne couleur*, Séquence principale, au whist.

— *Il existe certaines expressions dans la composition desquelles entre l'adj. bon, bonne, sans être joint au second mot par un trait d'union, telles que bonne foi, bon sens. Ces expressions ne rappellent assurément à l'esprit qu'une seule idée, parfaitement distincte; aussi les avons-nous placées à leur ordre alphabétique rigoureux. V. BONNE FOI, BON SENS.*

— *Substantiv. Ce qu'il y a de bon, ce qui est bon, par opposition à ce qui n'est pas : Choisir le bon et laisser le mauvais. Entre toutes les expressions qui peuvent rendre notre pensée, il n'y en a qu'une qui soit la bonne. (La Bruy.) Il y a bien des espèces de politesses : la politesse simple et bienveillante, c'est la bonne. (Mme Monmarçon.)*

Nous n'avons mangé que les bonnes.

FLORIAN.

— *Personne douce, honnête, vertueuse. Dans le sens absolu, le masculin est seul usité, et l'est surtout au pluriel : Les bons et les méchants. Les méchantes femmes, par leur grand nombre, donnent plus de prix aux bons. Dieu a tout fait pour les bons lorsqu'il les a faits bons. (Max. persane.) Les méchants persécutent les bons. (Pasc.) Dieu fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants. (Boss.) Ainsi la cruelle guerre moissonne les bons et épargne les méchants. (Fén.) Le méchant se fait centre de toutes choses; le bon mesure son rayon et se tient à la circonférence. (J.-J. Rouss.) Il n'y a d'heureux que les bons, les sages et les saints. (J. Joubert.) Le bon croit à la vertu; il la regarde comme son véritable bien, et il l'aime. (Lamenn.) Il y a pour les bons des récompenses certaines, et des châtiements assurés pour les méchants. (Lamenn.)*

Montrez-lui comme il faut régir une province. Remplir les bons d'amour et les méchants d'effroi.

CORNEILLE.

— *Fam. C'est un bon*, C'est un homme solide, sur lequel on peut compter.

— *Mon bon, ma bonne, Mon cher, ma chère, mon ami, mon amie*. Ce terme affectueux, qui ne s'emploie plus guère au masculin dans le nord, est très-fréquent dans la bouche des Marseillais : *Qu'as-tu, ma bonne, que veux-tu?* (Balz.) *Méfiez-vous, mon bon, le mariage vous engraisse : vous prenez du ventre.* (E. About.)

Quelle joie, en effet, quelle douceur extrême De s'entendre appeler petit cœur ou mon bon!

BOILEAU.

— *S'emploie quelquefois, au féminin, avec un sens de dédain ou de supériorité : Payons de hardiesse... Je ne vous connais pas, ma bonne.* (Le Sage.)

— *Prov. Aux derniers les bons*, Ce qui reste aux derniers, après que les autres ont choisi, est souvent ce qu'il y a de meilleur.

— *s. m. Ce qui est bon, louable, digne d'approbation : Cet enfant a du bon. Le bon est ce qui est de l'institution générale de Dieu, et conforme à la nature et à la raison. (Leibnitz.) On peut hasarder dans toutes sortes d'ouvrages d'y mettre le bon et le mauvais; le bon plait aux uns, le mauvais aux autres. (La Bruy.) J'ai reconnu du bon dans cette fille. (Regnard.) Le bon n'est que le beau mis en action. (J.-J. Rouss.) Le bon et l'honnête ne dépendent point des jugements des hommes, mais de la nature des choses. (J.-J. Rouss.) Le bon et le beau ne sont pas absolus, ils sont relatifs au caractère de celui qui en juge, et à la manière dont il est organisé. (Condill.) La nature joint toujours le bon au beau et l'utile à l'agréable. (B. de St-P.) Le bon est la condition principale du beau. (Lemontey.) De quoi se compose le souverain bon? De deux éléments : vertu et bonheur. (Kant.) La morale étudie le bon, la philosophie cherche le vrai. (Royer-Collard.)*

La critique a du bon; je l'aime et je l'honore.

VOLTAIRE.

Que le bon soit toujours camarade du beau,

Dès demain je chercherai femme.

LA FONTAINE.

... Ces malheureux rois,

Dont on dit tant de mal, ont du bon quelquefois.

ANDRIEU.

Ma foi, c'est grand dommage;

Je trouvais du bon, moi, dans ce mauvais ouvrage.

C. DELAVIGNE.